

Le Québec postréféréndaire Pays décodé, critiqué, rêvé et toujours attendu

Laurent Laplante

Numéro 63, printemps 1996

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/21208ac>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Nuit blanche, le magazine du livre

ISSN

0823-2490 (imprimé)

1923-3191 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

Laplante, L. (1996). Le Québec postréféréndaire : pays décodé, critiqué, rêvé et toujours attendu. *Nuit blanche*, (63), 6–10.

Le Québec post-référendaire : pays décodé, critiqué, rêvé et toujours attendu

Par
Laurent Laplante

Comme le référendum québécois, d'abord prévu pour le printemps 1995, s'est déroulé en fait quelques mois plus tard, auteurs et éditeurs ont eu deux occasions plutôt qu'une de multiplier les ouvrages sur le Québec.

Is n'ont raté ni l'une ni l'autre. Le relevé qui suit, bien qu'abondant et diversifié, ne rend compte qu'imparfaitement de la seconde vague. Il permet, néanmoins, de réunir dans une *photo de groupe avec Québec* aussi bien les historiens d'hier que les militants du OUI et du NON, les ouvrages collectifs aux facettes multiples que les regards plus personnalisés, les témoignages rendus par des Québécois et des Québécoises que les analyses effectuées au Canada anglais « au cas où ». Tout ceci n'est pas spécifiquement référendaire, mais tout a été publié, traduit ou republié au moment du référendum.

Un passé à comprendre

Nul ne méritait plus que Maurice Séguin d'être, au cœur du référendum, lu ou relu. Professeur pédagogiquement généreux et marquant, Maurice Séguin a peu publié. En revanche, sa synthèse de l'aventure québécoise, même si elle conserve le caractère parfois squelettique d'un canevas de cours, a influencé des générations d'historiens. Plus que Groulx, dit Denis Vaugois. L'éditeur n'exagère aucunement en la dénommant « vision d'un prophète »¹. Aujourd'hui encore, le texte de Maurice Séguin, dans son



dépouillement, dans la tragique pureté de sa trajectoire, donne aisément une unité à l'histoire québécoise.

La force de Maurice Séguin consiste à ne « diaboliser » personne, mais à percevoir le mobile de chacun. Quand l'Angleterre réaménage l'Amérique, elle songe à Londres. Ses décrets, qui rappellent périodiquement aux Québécois leur statut de vaincus, découlent non du sadisme, mais des visées de l'Empire. Avec Maurice Séguin, l'histoire cesse d'évoquer le seul effort québécois pour devenir le face à face de vouloirs différents, voire contradictoires. Plus sombre, cette histoire contraint à des choix plus éclairés, moins naïfs, plus courageux.

Michel Brunet², qui partage, en y ajoutant du rose, la vision de Maurice Séguin, adopte en revanche une autre mise en marché. Sa prose est fougueuse, impatiente, vitriolique. Pas d'euphémismes : la conquête a eu lieu et les conquérants

n'avaient pas pour but de rendre les conquis plus heureux ; la déportation des Acadiens ne fut pas un « déplacement » ; Papineau et La Fontaine ont mal renseigné des Patriotes naïfs et généreux ; l'Église s'est renforcée à même les sottises des politiciens et ce calcul l'a conduite au « Grand Compromis victorien » ; etc.

Que veut Michel Brunet ? Qu'on comprenne l'histoire. Nos ancêtres se sont « tragiquement trompés en s'imaginant qu'ils avaient le droit de nationaliser le territoire qu'ils habitaient depuis le XVII^e siècle. » « Papineau et ses lieutenants eurent le tort de croire que leurs compatriotes jouissaient du droit de diriger leurs propres destinées. » Cela n'incite pas Michel Brunet à baisser les bras, bien au contraire. D'un côté, le passé devrait convaincre le Québec qu'il n'a jamais fait partie de « l'équipe gagnante » ; de l'autre, les Québécois, dont l'atout est d'être majoritaires sur un territoire, doivent y agir en majoritaires.

Comme cet ouvrage regroupe des conférences prononcées par Michel Brunet, il n'évite pas les répétitions. Il n'évite pas non plus les « coups de glotte ». Michel Brunet, en effet, que choque la servilité québécoise à l'égard de ce qui vient de loin, ne porte jamais la muselière de la rectitude politique...

Bien que sans lien direct avec la réflexion référendaire, l'ouvrage collectif que l'équipe d'Yvan Lamonde consacre aux « combats libéraux au tournant du XX^e siècle » tombe pile³. Lui aussi modifie notre lecture du passé. Lui aussi rappelle utilement que nos prédécesseurs n'ont pas tous accepté servilement le joug clérical ni la définition restrictive de la liberté qu'imposaient certaines élites. Grand mérite, ce travail d'équipe montre que le besoin d'oxygène, déjà perceptible à Montréal ou à Québec, chez Arthur Buies ou Guibord, se faisait aussi sentir en région et dans une étonnante diversité de milieux. Tous, visiblement, n'acceptaient pas le Grand Compromis...

Pour prendre du champ

Grâce au fascinant ouvrage d'Éric Schwimmer⁴, l'analyse des liens entre le Québec et le Canada s'enrichit notablement. On accède, en effet, avec surprise, puis délectation, aux nuances, aux comparaisons, au recul anthropologique. L'auteur a vécu ailleurs, connu d'autres cultures, observé d'autres sécessions. Loin d'en devenir pontifiant, Schwimmer conclut que chaque cas mérite un regard prudent, qu'aucune recette n'est universellement applicable, que les attitudes et les cultures importent plus que les théories ou les législations.

Éric Schwimmer, pourtant, parle avec clarté. Il s'étonne que le Québec étudie si peu le Canada anglais, avec lequel, pourtant, il doit négocier. Il constate que Lévesque et Parizeau ne sont pas en parfaite continuité, loin de là, que la minorisation des Québécois est en marche depuis (au moins) 1840, qu'elle progresse inexorablement, que le territoire fondera, plus que l'ethnie, l'appartenance, que l'image du « Père » demeure l'avant-scène et que la référence aux paraboles familiales – sous des formes différentes cependant – est commune à tous les partis, que l'on sous-estime gravement, quand on la connaît, la vision sociale et politique des classes populaires, etc. De façon presque prophétique, Éric Schwimmer souligne que les obstacles qui guettent la souveraineté québécoise ont trait aux minorités anglophones ou autochtones plus qu'aux difficultés économiques.

Un livre serein, raffiné, que sa clarté n'empêche pas d'être apaisant, que sa douceur ne prive pas de vigueur.

Au moment où le nationalisme québécois évolue vers une définition de plus en plus « territoriale », Alain-G. Gagnon et Alain Noël font œuvre utile en s'attaquant, collaborateurs à l'appui, à la notion d'« espace québécois »⁵. Inégal, comme le sont souvent les ouvrages collectifs, celui-ci présente une rare et heureuse caractéristique : il rappelle que l'accession éventuelle à la souveraineté ne dispensera jamais le Québec de dire ce qu'il veut être à l'intérieur de ses frontières. En ce sens, la dynamique régionale, que le débat constitutionnel noie depuis longtemps dans son vacarme, reçoit ici son dû. On lit enfin, à côté de textes plus attendus (et bien faits) sur l'intégrité du territoire québécois et sur la place d'un Québec souverain dans le concert (?) des nations, une solide analyse de ce qu'a valu au Québec, en essor comme en dérapage, une certaine urbanisation. Du coup, on entrevoit quelles tâches se révéleront urgentes et inentamées quand cessera ou se résoudra enfin le débat constitutionnel. Certains textes laisseront songeur : ainsi, celui de Daniel Latouche dont les axes vacillent (« Le Canada et le Québec à l'heure de la globalisation et de l'incertitude ») ; ainsi, celui de Daniel Salée qui répartit très inégalement sévérité et sympathie entre autochtones et Québécois majoritaires (« Identité québécoise, identité autochtone et territorialité : entre les frontières subjectives et objectives de l'espace québécois »). L'ensemble résiste.

Bien que rédigé en 1992, un an à peine avant le décès de l'auteur, l'ouvrage de François Moreau dépayse comme s'il surgissait d'une autre époque⁶. La grille d'analyse est marxiste comme un cru 1968,

le vocabulaire décapant, les jugements sulfureux. René Lévesque n'a jamais été indépendantiste, Henri Bourassa est le père du bilinguisme canadien, la moitié des Québécois ont du sang autochtone dans les veines... Autant d'anathèmes surannés qui *folklorisent* un peu, en la datant, la thèse de François Moreau. C'est dommage, car la prose de Moreau contraste agréablement avec la guimauve de l'actuelle rectitude politique. Tout comme il est dommage que ce pamphlet, qui rappelle que « la garde meurt, mais ne se rend pas », soit farci de coquilles.

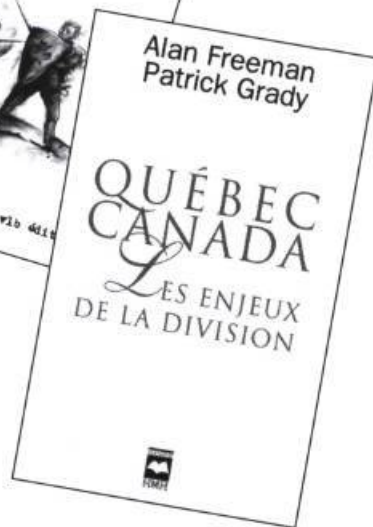
Face à François Huot et ses « 74 clefs »⁷, j'avoue mon ambivalence. Le format se voulait modeste et il l'est. Malheureusement, le nombre de clefs est si élevé et François Huot veut en dire tant en si peu de pages que le résultat tient de l'empilage plus que de l'instrument utile et maniable.

Au seuil du débat

À la périphérie du débat référendaire, on rencontre des ouvrages où des universitaires reprennent ou approfondissent leurs réflexions sur ce thème et d'autres grâce auxquels des hommes politiques censément retraités aimeraient prouver qu'ils ont pris du recul.

Guy Laforest, malheureusement pour nous, n'ajoute ici rien de neuf à une analyse déjà familière⁸. Il regroupe des chroniques déjà publiées et réaffirme ainsi des convictions connues. Tandis que la relecture permet de goûter avec la même admiration les superbes *percées* qui font le mérite du Laforest politologue, elle confirme, en revanche, que Guy Laforest manœuvre avec moins d'aisance sur le terrain de l'actualité. Autant, par exemple, il a su voir, dans la réforme Trudeau, les risques à *long terme* d'une homogénéisation effectuée bon gré mal gré par la magistrature, autant son analyse des décisions *quotidiennes* et son jugement sur la *fiabilité* de certaines vedettes politiques laissent sceptique. On hésite, en tout cas, devant des impressions par trop confiantes sur les ténors de l'Association démocratique du Québec, appréciations qui semblent basées sur ces rencontres privées dont raffolent certains universitaires et dont les journalistes connaissent mieux les pièges... Pour tout dire, le *chroniqueur Laforest* séduit moins que le *politologue Laforest*.

À l'instar de Guy Laforest et peut-être (en partie) inspiré par lui, Daniel Latouche⁹ accorde une importance croissante à la mort d'une certaine conception du Canada. 1982, en effet, a liquidé l'espoir d'un Canada binational et biculturel. Désormais, n'en déplaise à André Laurendeau et à tous ceux qui penseraient



comme lui, le Canada se perçoit comme composé d'une seule nation, mais ouvert aux multiples cultures. La francophonie ? Une incarnation du multiculturalisme. Parmi d'autres. Sur ce terrain, Daniel Latouche lance ses meilleurs assauts. Il note avec justesse que la démocratie, dont tous vantent les mérites, s'épanouit rarement dans les pays qui ont évacué le nationalisme. En revanche, contrairement à Maurice Séguin ou à Michel Brunet, il persiste à croire que les virages de 1840 et de 1867 ont été voulus par les Québécois et qu'ils ont même été « les conditions de sa survie ». Il affirmera sur cette lancée qu'un « survol des 125 dernières années de l'Union fédérale canadienne devrait suffire à démontrer que jusqu'à récemment, jusqu'aux années 1980, la nature consensuelle du contrat fédéral canadien a été relativement bien respectée. » Daniel Latouche insiste, de façon tout aussi étonnante, pour faire de la démocratie une propension naturelle, une pente que suit spontanément la paresse des peuples. Sa conclusion sera que « [1] e fossé qui nous sépare du reste du Canada n'est pas très large. »

Daniel Latouche, dont on apprécie la sensibilité aux valeurs de notre temps, semble se faire de l'histoire moins récente une image plutôt floue.

À lire la transcription des quatre rencontres entre Robert Bourassa et des universitaires montréalais¹⁰, un seul sentiment s'impose : n'espérons pas avant un siècle ou deux que l'ancien premier ministre soit capable de recul, de sérénité non-partisane, de transparence. Il calculait tout et il calcule toujours. Parmi les choses vraies, il a toujours choisi celles qui servaient ses fins et négligé ou déformé les autres ; son maniement de l'allusion perfide et de l'omission cynique est intact. À lire ses réponses les plus récentes, on

n'apprend donc rien, sinon que les universitaires, pourtant plus ferrés que les journalistes, ne réussissent pas mieux qu'eux à coincer celui qui passera à l'histoire comme une fabuleuse machine à acheter du temps.

Et alors : oui ou non ?

Constatons d'abord, en entrant dans le vif du débat, le débalancement : autant les écrits profédéralistes abondaient il y a six mois, autant les textes d'inspiration souverainiste sont majoritaires dans la deuxième vague. À chacun et chacune d'interpréter les stratégies.

Signalons ensuite, avant de prêter l'oreille aux opinions affirmées et tranchées, un petit ouvrage dont l'anonymat et l'ambiguïté attirent l'attention, celui de « Jean du Pays »¹¹. Rédigé par un juge, qui argue de son devoir de réserve pour ne pas entrer visière levée dans la bagarre, l'ouvrage en agacera plus d'un. Voici, en effet, un magistrat, qui diverge d'opinion avec Pierre Vadeboncoeur, mais qui prie quand même ce vieil ami, fort patient d'ailleurs, de relayer aux médias des opinions contraires aux siennes. Le même juge, toujours anonyme, donne quand même des cours de sociologie à Fernand Dumont... qui, me semblait-il, en connaît pourtant un brin. Ce qui ne clarifie guère les choses, Jean Allaire préface le tout, lui dont le rapport enlevait 22 « pouvoirs » au fédéral, c'est-à-dire

à peu près tout sauf la colline parlementaire, sans pour autant bénir la souveraineté. Ce tandem conduit à un titre étrange par temps référendaire : « Ni oui ni non... »

Nettement caractérisés et précédés d'une préface où Guy Rocher écrit des lignes pénétrantes sur l'immigration, le « manifeste des intellectuels pour la souveraineté » et les « douze essais sur l'avenir du Québec » promettaient beaucoup¹². Promesse tenue ? À demi. D'une part, plusieurs des universitaires mobilisés pour ce projet collectif l'ont réduit à une tribune de plus pour leurs recherches sectorielles ; cela déplaît. D'autre part, plusieurs des douze « essais » se situent à excellente distance critique des politiciens souverainistes ; et cela reconforte. L'ensemble renseigne ainsi sur une certaine culture universitaire plus encore qu'il ne plaide en faveur de la souveraineté.

Deux autres collectifs, qui présentent des similitudes, méritent pourtant des verdicts différents. *Je me souverain*¹³ regroupe les courts textes prosouverainistes d'une cinquantaine de personnalités recrutées principalement dans le monde de la culture et des arts. *Trente lettres pour un oui*¹⁴, le titre l'indique, en réunit un peu moins. Dans les deux cas, les textes sont courts. Dans les deux cas, le ton est au témoignage plus qu'aux syllogismes. Les signataires, dans les deux cas, sont connus d'auditoires plus ou moins considérables. À quoi tient alors la très nette supériorité des « trente lettres » ? Au fait que chacune de ces missives vise une personne, une cible, un auditoire stratégiquement défini ; chaque lettre persuade quelqu'un. Écrire sur la souveraineté, c'est une chose ; plaider en faveur de la souveraineté face à une mère âgée et craintive ou face à une copine outaouaise, c'en est une autre. Les *Trente lettres* réussissent à émouvoir et à secouer alors que les textes de *Je me souverain* secrètent le plus souvent un assez bel ennui. Ajoutons, sans qu'on doive s'en surprendre, que certains auteurs, tels Louis Hamelin ou Hélène Pedneault, contribuent aux deux recueils... et en signent peut-être les plus beaux textes.

Ce survol des opinions arrêtées se termine sur les pamphlets, car c'est bien de cela qu'il s'agit, de deux auteurs fort différents, l'une allant de soi, l'autre, au contraire, plutôt inattendu. Le « coup de cœur » de Francine Lalonde ne surprendra personne¹⁵. Femme engagée et déterminée, militante réputée pour son franc-parler comme pour l'originalité de sa pensée, ex-ministre péquiste et députée du Bloc québécois, il était presque inévitable qu'elle intervienne dans le débat référendaire, d'autant plus qu'un livre ne peut pas nuire quand on songe à la succession



de Lucien Bouchard... Livre prévisible, par conséquent. Malheureusement, le contenu l'est tout autant. Sans surprise, sans grand renouvellement des perspectives, avec, cela allait de soi, un mot sur la langue, un mot sur l'absence du Québec dans l'indispensable contrôle des ondes, un mot sur la responsabilité de la main-d'œuvre... Rien n'est scandaleux dans tout cela, sauf que Francine Lalonde commet ici une plaquette bâclée et superficielle et qui, à en juger d'après certaines coquilles – « les Dalmagne et Pierre Bourgault » – a été dictée à la volée.

Heureusement pour Francine Lalonde et l'équilibre des choses, le réputé Henry Mintzberg fait pire encore¹⁶. Ce superbe analyste de la gestion, ce gourou à l'humour tonifiant et iconoclaste exprime ici, en effet, avec une désinvolture aussi naïve que navrante, des préjugés et des méchancetés qu'on croyait depuis longtemps bannis même de l'artillerie partisane. Revoici, en effet, le noir complot séparatiste derrière l'apposition du « je me souviens » sur les plaques d'immatriculation. Revoici le vicieux sous-entendu au sujet du général de Gaulle qui « avait soixante-dix ans lorsqu'il vint pour la première fois de ce côté-ci de l'océan ». Cela n'honore ni Henry Mintzberg ni ceux qui l'ont incité à s'improviser historien, constitutionnaliste, politologue. Quant à l'exploit dont on félicite Henry Mintzberg, celui d'avoir rédigé en quelques heures et en quatre pages une nouvelle constitution canadienne, qu'on l'apprécie à partir par la première phrase de son pensum : « Nous avons construit une grande nation [...] » Suffit.

Et si « cela » arrivait... ?

Fermons la boucle en rappelant le propos d'Éric Schwimmer sur le fait que les Québécois n'étudient pas le Canada anglais, puis en constatant que le Canada anglais, au contraire, multiplie les recher-

« L'Histoire pessimiste ou Histoire noire qui s'enseigne en quelques endroits depuis 1946 n'est peut-être pas étrangère aux idées de 1936. Cette histoire prétend que, de la conquête de 1760, indépendamment de ses modalités, découlent pour le vaincu non assimilé une inévitable infériorité politique et une inévitable infériorité économique qu'on ne peut attribuer ni à la méchanceté du vainqueur ni à l'imbécillité du vaincu. »

Une histoire du Québec, Vision d'un prophète, Maurice Séguin, Guérin, 1995, p. 203.

« Les vainqueurs de 1760 et leurs descendants ont toujours eu et entretiennent encore une conception très particulière de la démocratie et du pouvoir que détient une majorité. Ce pouvoir est pleinement légitime si la majorité est anglo-saxonne. Il devient tolérable à l'intérieur de certaines limites si la majorité étrangère qui l'exerce se soumet au leadership des Anglo-Saxons. Cette attitude totalitaire des Anglo-Québécois et des Canadiens anglais en général ne les a jamais empêchés de donner des cours de démocratie à leurs concitoyens franco-québécois. De plus, le gouvernement fédéral avait toujours le droit d'annuler les lois québécoises jugées inacceptables. Rien n'avait donc été négligé pour calmer les principales appréhensions des groupes protestants et anglophones qu'effarouchait la perspective de voir renaître le Bas-Canada de Papineau et des Patriotes. »

Le Québec à la minute de vérité, Michel Brunet, Guérin, 1995, p. 207.

« La minorisation joue un rôle de première importance dans les relations Québec/Canada. En principe, l'anglophone est minorisé au Québec tandis que le francophone est minorisé dans le reste du Canada. Or, avant 1976 et la Loi 101, les francophones étaient minorisés même au Québec. Ils le sont toujours dans la politique de certaines grandes entreprises dominées par les anglophones et, surtout, dans la fonction publique fédérale. La lutte contre cette minorisation est appuyée par presque tous les francophones du Québec, mais les Québécois sont divisés quant à l'objectif de cette lutte : veulent-ils le nationalisme sectoriel ou la souveraineté tout entière ? »

Le syndrome des Plaines d'Abraham, Éric Schwimmer, Boréal, 1995, p. 31.



ches sur l'évolution québécoise. Un coup d'œil suffit, en effet, pour apprendre que le Canada anglais, contrairement à ce qu'on nous a séréneradé pendant la période référendaire, possède déjà de nombreuses études sur l'après-sécession et que la plupart n'ont rien de démoralisant.

Ce n'est pas minimiser l'importance du livre de Michel Sarra-Bournet¹⁷ que de le décrire comme l'*antichambre* de la pensée anglo-canadienne sur l'évolution québécoise. Michel Sarra-Bournet dépouille systématiquement les médias, les études universitaires, les déclarations politiques du Canada anglais et en livre l'essentiel dossier par dossier. Il en tire des brassées de citations. Nombreuses, raisonnablement longues, révélatrices. Michel Sarra-Bournet n'en voudra pourtant pas au public de vouloir dépasser l'*antichambre* et remonter au texte intégral.

C'est alors que commencent les surprises. John F. Conway¹⁸ suscite peut-être la plus vive. Professeur à l'Université de Regina, John F. Conway ose dire, en effet, plus clairement encore en anglais que dans la version française (*Debts To Pay* plutôt que *Des comptes à rendre*), que le Canada anglais doit, avant même d'entreprendre quelque négociation que ce soit avec le Québec, confesser ses torts. Oui, ses torts !

Deux axes principaux traversent l'argumentation de John F. Conway. D'une part, dit Conway, le Canada anglais a délibérément confiné la francophonie au seul Québec. Facile ensuite d'en faire un simple élément du multiculturalisme. John F. Conway demande ensuite à quoi ressemblerait aujourd'hui le Canada si les innombrables francophones qui ont émigré vers les États-Unis avaient pu s'installer plutôt dans les Prairies. D'autre part, Conway affirme que le Canada anglais s'est montré de plus en plus rébarbatif aux aspirations québécoises à mesure que celles-ci prenaient une dimension économique. Que le Québec ait droit à sa

langue et à sa culture, soit, pourvu que le contrôle économique demeure fermement et exclusivement entre les mains du conquérant ! Cela, dit John F. Conway, il faut le reconnaître.

Le journaliste Alan Freeman et l'économiste Patrick Grady partent, quant à eux, de l'hypothèse d'un OUI québécois et spéculent sur ce que serait alors la réaction canadienne-anglaise¹⁹. L'approche se fait sectorielle, en rendant les enjeux aussi concrets que possible : la dette, le dollar, les frontières, etc. Même si les auteurs ne cachent pas leur antipathie pour la sécession québécoise, leurs conclusions demeurent à cent lieues du terrorisme économique ou politique. Ainsi de la dette : « Que cela nous plaise ou non, le Québec n'est pas légalement tenu d'assumer sa part des 550 milliards de dollars auxquels se monte notre dette nationale ». Ainsi du dossier autochtone où les conclusions du professeur Bradford Morse leur paraissent acceptables : « Aucune autre province ne fait d'aussi grands efforts pour assurer la survie des langues autochtones et encourager les initiatives en faveur de l'éducation de ces peuples ». Certes, dans divers dossiers, Freeman et Grady tiennent des propos qui étonnent ou font frémir. Leur mérite est de soumettre la souveraineté québécoise à des calculs minutieux et souvent (presque) serins.

Robert A. Young pousse un cran plus loin cet exercice de *simulation préventive*²⁰. D'entrée de jeu, il présume que le Québec a voté OUI, que la transition s'effectue de façon pacifique et qu'il faut définir les nouvelles relations entre les deux pays. Rien de moins.

L'auteur, comme d'ailleurs tous ses confrères du Canada anglais, exprime sans ambages sa farouche opposition à la souveraineté québécoise. Une fois cette opposition exprimée, il passe cependant sans bouderie à l'aménagement des nouvelles relations entre le Québec souverain et le reste du Canada. Car, dit-il, elles existeront, elles seront intimes et elles répondront aux besoins vitaux des deux nouveaux pays. Certes, on contestera telle ou telle des hypothèses de Robert A. Young. Une constante émerge pourtant : les deux nouveaux pays ont tellement intérêt à ne pas se nuire mutuellement qu'à peu près tous les dossiers vont se régler et, qui plus est, se régler très vite. Verbiages par conséquent, affirme-t-il, que l'idée de blocages persistants à propos de la monnaie ou du partage du territoire. Ni le Québec ni le nouveau Canada ne commettront de telles sottises.

Ainsi, Éric Schwimmer avait deux fois raison : non seulement le Québec ne connaît pas le Canada anglais, mais le Québec ne sait même pas que le Canada anglais mène des études sur le Québec ! Cela laisse

« Brian Mulroney porte, sans aucun doute, la responsabilité tactique de la faillite de Meech et, dans une certaine mesure, sa responsabilité morale ; non seulement employa-t-il des méthodes manipulatoires, mais il tenta également de soutirer aux Canadiens anglais un compromis avec Québec qu'ils n'avaient pas expressément accepté et qui avait été conclu à leur insu. Mais la raison fondamentale de l'échec de Meech demeure l'hypocrisie du Canada anglais et son hostilité envers les aspirations du nationalisme québécois. Il est même possible que Mulroney eût remporté la manche si n'étaient survenus des événements qui, une fois de plus, divisèrent le Canada anglais et le Québec et forcèrent le premier ministre à se placer en porte-à-faux entre les deux solitudes. »

Des comptes à rendre, John F. Conway, VLB, 1995, p. 188.

« Un pays, c'est bien plus qu'un territoire, bien plus qu'un état légal, bien plus qu'une maison ou qu'un morceau de planète. Un pays, c'est un corps où on ne vit pas seul. Quand ce corps n'éprouve pas de désir, il meurt. Et quand, dans ce corps, on ne se sent pas relié à toute la vie qui y circule, on devient fou ou impuissant. Le pays, c'est nous. C'est chacun de nous. C'est ce que je crois maintenant. Je ne parle pas de politique. Je parle de vie. »

« Lettre à toutes les femmes et tous les hommes qui ont dix-huit ans cette année », Hélène Pedneault, *Trente lettres pour un oui*, Stanké, 1995, p. 140.

« À ceux qui soutiennent qu'il faut avoir les deux tiers des voix pour emporter le référendum, nous regrettons de dire que les précédents ne jouent pas en leur faveur. À Terre-Neuve, en 1948, lors du référendum sur l'union avec le Canada, celle-ci fut décidée par un suffrage populaire d'à peine 52,3 pour cent des voix, et au deuxième tour seulement, après élimination de l'une des trois options initiales. (Au premier tour, l'union avec le Canada ne recueillit que 41,3 pour cent du suffrage.) Nul, depuis lors, n'a mis en doute la légitimité de la décision définitive, même s'il n'y eut qu'une faible majorité de Terre-Neuviens à vouloir vraiment s'unir au Canada. »

Québec Canada, Les enjeux de la division, Alan Freeman, Patrick Grady, Hurtubise/HMH, 1995, p. 44.

une énorme marge de manœuvre à ceux qui font profession du mensonge et de la peur. Mais ceux et celles dont l'ignorance et la paresse laissent une telle marge de manœuvre au mensonge et à la peur portent aussi leur part de responsabilité. Comment, en effet, s'étonner si la société que citoyens et citoyennes ont vidée de son sens civique devient le fief des démagogues ?

1. *Une histoire du Québec, Vision d'un prophète*, par Maurice Séguin, Guérin, Montréal, 1995, 215 p. ; 14,95 \$ (aux éditions du Burin. Première parution en 1973).

2. *Le Québec et la minute de vérité*, par Michel Brunet, Guérin, Montréal, 1995, 292 p. ; 18,95 \$.

3. *Combats libéraux au tournant du XX^e siècle*, sous la dir. d'Yvan Lamonde, Fides, Montréal, 287 p. ; 29,95 \$.

4. *Le syndrome des Plaines d'Abraham*, par Éric Schwimmer avec la collaboration de Michel Chartier, Boréal, Montréal, 1995, 207 p. ; 24,95 \$.

5. *L'espace québécois*, sous la dir. d'Alain-G. Gagnon et d'Alain Noël, Québec/Amérique, Montréal, 1995, 305 p. ; 29,95 \$.

6. *Le Québec, une nation opprimée*, par François Moreau, Vents d'Ouest, Hull, 1995, 183 p. ; 12,95 \$.

7. *Référendum, 74 clefs pour un « oui » ou pour un « non »*, par François Huot, Mégaron, Montréal, 1995, 86 p. ; 11,95 \$.

8. *De l'urgence*, par Guy Laforest, Boréal, Montréal, 1995, 200 p. ; 24,95 \$.

9. *Plaidoyer pour le Québec*, par Daniel Latouche, Boréal, Montréal, 1995, 244 p. ; 24,95 \$.

10. *Gouverner le Québec*, par Robert Bourassa, Fides, Montréal, 1995, 307 p. ; 24,95 \$.

11. *Ni oui ni non, Bien au contraire I*, par Jean du Pays, Hurtubise, Montréal, 1995, 185 p. ; 19,50 \$.

12. *Manifeste des intellectuels pour la souveraineté/Douze essais sur l'avenir du Québec*, sous la dir. de Michel Sarra-Bournet, Fides, Montréal, 1995, 286 p. ; 19,95 \$.

13. *Je me souverain*, collectif, Les Intouchables, Montréal, 1995, 162 p. ; 19 \$.

14. *Trente lettres pour un oui*, collectif, Stanké, Montréal, 173 p. ; 18,95 \$.

15. *D'abord un coup de cœur puis une longue détermination*, par Francine Lalonde, Septentrion, Sillery, 1995, 131 p. ; 15 \$.

16. *Les propos d'un « pur coton », Essai sur la problématique canadienne*, par Henry Mintzberg, Québec/Amérique, Montréal, 1995, 95 p. ; 12,95 \$.

17. *Le Canada anglais et la souveraineté du Québec, Deux cents leaders d'opinion se prononcent*, par Michel Sarra-Bournet, VLB, Montréal, 1995, 217 p. ; 24,95 \$.

18. *Des comptes à rendre, Le Canada anglais et le Québec, de la Conquête à l'accord de Charlottetown*, par John F. Conway, VLB, Montréal, 1995, 287 p. ; 26,95 \$.

19. *Québec Canada, Les enjeux de la division*, par Alan Freeman et Patrick Grady, Hurtubise/HMH, Montréal, 1995, 247 p. ; 24,50 \$.

20. *La sécession du Québec et l'avenir du Canada*, par Robert A. Young, PUL, Sainte-Foy, 1995, 294 p. ; 24 \$.